

**LA PAROLE À ... Philippe Guillemain, Syndic de Lonay  
Membre du Comité**

L'ARCAM poursuit et multiplie ses activités au service du District et ceci avec des projets de grande envergure. En effet, si le volet économique voit son développement s'étoffer au profit de toutes les régions du District, c'est avec la venue du chef de projet Sylvain Gaildraud, que le volet touristique a commencé sa mue pour la réorganisation du tourisme, toujours basée sur le District.

Le PDRM (Plan directeur régional du District de Morges) est l'un des projets d'envergure qui a été mis sur les rails, avec une étude qui prendra plusieurs années.

Que dire de l'opportunité d'un contournement autoroutier de Morges, dont l'ARCAM est consultée par l'OFROU (Office fédéral des routes) et sert de lien entre les communes et la Confédération pour transmettre les remarques communales sur le rapport de synthèse de l'étude d'opportu-

rité. Vous comprendrez donc l'importance de cette mission, sachant que l'éventuelle concrétisation de ce projet pourrait modifier considérablement l'aspect du territoire de bien des communes du District.

Il y a également l'appui aux apprentis, cette prestation App-App obtient un franc succès et va se poursuivre à l'avenir.

Formation aux communes, filière bois, transport de gravier, piscine couverte, halle multifonctions, équipements régionaux, tout ceci ne représente qu'une partie des activités de développement concernant l'ARCAM.

C'est grâce à une équipe très dynamique que tout peut et pourra se concrétiser et je tiens tout particulièrement à remercier chacun d'entre eux pour le travail déjà accompli à ce jour.

Bonne route à tous et que l'ARCAM puisse se montrer toujours plus active, pour un développement harmonieux de notre District.

**L'AUTOMNE, UNE SAISON VACILLANTE POUR LES FEUILLES, MAIS PROLIFIQUE POUR LES CHIFFRES ...**

Si, le plus souvent, on associe l'automne avec la rentrée scolaire, le passage du cirque Knie et l'arrivée de la chasse, on omet régulièrement de signaler que c'est aussi le moment, notamment dans les communes et les entreprises, de faire un premier bilan de l'année et d'entreprendre l'élaboration du budget de l'année suivante.

Il en est de même pour l'ARCAM qui se doit durant cette même période d'établir le programme d'actions 2013 et de transcrire celui-ci en un budget sec et sonnante qui sera présenté pour adoption lors de l'Assemblée générale.

Il s'agit non seulement d'établir les domaines dans lesquels l'ARCAM sera active l'an prochain, mais de préciser les mesures concrètes qui seront entreprises, les actions récurrentes qui seront réengagées et le temps que les opérationnels de l'ARCAM consacreront à chaque sujet. Un travail nécessaire, mais surtout intéressant pour les réflexions qu'il suscite à chaque fois.

Si les dépenses à venir doivent donc encore être affinées et structurées, il n'en est pas de même des recettes qui sont, elles, déjà arrêtées : au-delà de la subvention cantonale, **le Comité de l'ARCAM a d'ores et déjà décidé de prolonger la cotisation des communes-membres à Fr. 8.30 par habitant.**

**AUBONNEXPO : UNE OCCASION SYMPATHIQUE DE SE FAIRE CONNAÎTRE**

Depuis sa création, l'ARCAM participe chaque année à une exposition régionale. C'est donc successivement à Morges, Cossonay et Aubonne, que le stand de l'ARCAM se déploie pour informer les visiteurs de ces manifestations de l'existence de notre association et des prestations qu'elle délivre.

Si ces actions monopolisent largement les forces vives, opérationnelles et politiques, de l'ARCAM, elles sont surtout l'occasion d'échanges fructueux avec les entreprises locales, les habitants et les autres exposants.

Cette année, à la fin du mois d'août, le stand de l'ARCAM a pris place sous la cantine d'AubonnExpo, manifestation triennale, qui donne un aperçu

intéressant du tissu économique de cette région.

Cette édition n'a pas failli à la règle et l'ensemble des personnes qui ont tenu le stand ont toutes confirmé le plaisir et l'intérêt de cette action. Alors, à l'année prochaine à Morges !



## MAISON DE LA RIVIÈRE :

### UN PROJET UNIQUE À HAUT POTENTIEL

L'ARCAM accompagne le projet de la Maison de la Rivière. Ce projet revêt plusieurs volets d'ordre stratégique.

Au niveau économique, la Maison de la Rivière se positionne comme LE CENTRE NATIONAL DE COMPETENCES en gestion et renaturation des milieux aquatiques. Cette ambition doit lui permettre de s'intégrer à la politique active du Canton en matière de développement dans le domaine de l'innovation, notamment des «CleanTech».

Concrètement, la stratégie de la Maison de la Rivière en matière de développement économique se concentrera sur les points suivants:

- accompagner les projets de recherche & développement qui sont clairement orientés vers le marché ;
- participer à la création et au développement de start-up en offrant un espace «grandeur nature» d'expérimentations, de validations de produits ou systèmes relatifs à la gestion des cours d'eau;
- encourager le transfert de savoir et de technologie entre les partenaires scientifiques (UNIL, HEPIA, ...) et le monde de l'entreprise.

La mission économique de la Maison de la Rivière se fera en étroite collaboration avec l'ARCAM qui pourra être sollicitée de trois manières :

- expertiser des dossiers afin de définir leur faisabilité économique et leur potentiel de création d'emplois (étude de marché, cadre légal, dépôts de brevets, recherche de fonds, réalisation de business plans, communication et promotions, etc.) ;
- assurer le «coaching» des entreprises en phase de démarrage ;
- servir de relais entre les projets économiques et les partenaires cantonaux ou nationaux (SPECo, AIT, CTI, etc)

Le site de la Maison de la Rivière prévoit la construction d'un bâtiment comprenant des espaces mis à disposition des start-ups (laboratoires, fosses d'observation et salle multimédia), des lieux pour l'accueil du public (volet touristique), ainsi que des surfaces annexes liés aux diverses activités en lien avec la Maison.

Pour plus d'informations :  
[www.maisondelariviere.ch](http://www.maisondelariviere.ch).



## PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DU DISTRICT DE MORGES :

### DES ATELIERS DE TRAVAIL POUR BIEN DÉMARRER !

Le 19 septembre dernier, un premier atelier de travail a été organisé conjointement par l'ARCAM et ses mandataires.

Réunissant les représentants de 42 communes et en présence des deux Préfets du district, il a permis d'engager des réflexions intéressantes sur des thèmes aussi variés que l'agriculture, les équipements socio-culturels, les transports, l'urbanisation, le paysage, l'organisation institutionnelle et l'économie.

Les échanges, tant avec les experts thématiques mandatés pour cette étude qu'entre les représentants communaux provenant de toutes les parties du territoire furent intenses, constructifs et conviviaux.

Deux rounds de travail ont été mis en place pour permettre aux participants de faire part de leurs réflexions et de leurs idées sur le développement territorial. La troisième partie de la soirée a permis de

dresser une première synthèse des débats. On relèvera également l'excellent contexte dans lequel s'est déroulée cette réunion. La salle polyvalente d'Apples fut magnifiquement appropriée pour garantir une logistique efficace, les boissons offertes par la Municipalité du lieu et l'agape préparée par l'association Pro Terroir concourrèrent également au succès de cette soirée

Les réflexions issues de cette soirée seront reprises par les mandataires du plan directeur régional et intégrées dans la phase de diagnostic régional actuellement en cours d'élaboration.

Dans les phases ultérieures de l'élaboration du plan directeur régional, les communes seront à nouveau sollicitées, sous une forme qui reste à définir, pour donner leur avis sur l'évolution qu'elles souhaitent pour cette portion du territoire cantonal.



### CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE MORGES : FIN DE LA CONSULTATION DES COMMUNES

Les communes du district de Morges ont été consultées dans le cadre de l'étude d'opportunité «contournement de Morges». L'ARCAM a été représentée dans les groupes de travail et le Comité de pilotage élargi. Elle vient de transmettre à l'OFROU les remarques communales complétées par la vision régionale validée par le Comité.

Cette procédure clôt la phase d'étude d'opportunité.

**En raison d'une indisponibilité de Mme Béatrice Mettraux, Conseillère d'Etat, la soirée de débat consacrée à un premier bilan du découpage territorial et qui devait avoir lieu le 8 novembre prochain à 18h est annulée**

### Les échos du ...



Des soutiens financiers disponibles via la LADE et le FNA ont été attribués par les instances cantonales et régionales aux projets suivants :

#### FNA

Moulin de Sévery : Achat d'une installation de traitement de noix entières  
Subvention de Fr. 15'000.-

Entreprise Wiznoo Sàrl, La Sarraz: Mise en place d'un moteur de recherche local  
Subvention de Fr. 20'000.-

#### LADE

ARCAM : Etude et mise en place d'une cyberadministration pour la perception de la taxe de séjour et observatoire du tourisme  
Subvention de Fr. 112'640.-

Fondation St-Prex Classics : Réalisation de l'infrastructure de scène amovible «Luna»

*Prêt sans intérêt, amortissable en 10 ans de Fr. 700'000.-*

Entreprise Léman Granulats SA : Exploitation de la gravière des Délices à Apples par le rail

*Prêt sans intérêt, amortissable en 15 ans de Fr. 3'900'000.-*